

1. PROJET

Accessibilité universelle

2. DESCRIPTION DES GRANDS RÉSULTATS ET DES RESPONSABILITÉS D'EXÉCUTION

2003	2004
<p><u>Résultats concrets atteints :</u></p> <p>Tous les projets menés en 2003 ont été développés en partenariat Ville- milieu associatif et ont été pris en charge par 5 organismes montréalais (voir liste des partenaires au point 9 du présent document).</p> <p>ACCÈS AU CADRE ARCHITECTURAL :</p> <ul style="list-style-type: none"> - grille pour évaluer l'accessibilité des bâtiments municipaux/ expérimentée dans arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve; - inclusion de données sur l'accessibilité dans le registre des bâtiments sports et loisirs (chantier loisirs); - formation de responsables du PRU (Programme de revitalisation urbaine) de 8 arrondissements. <p>FORMATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> -conception d'une formation aux éluEs de tous les arrondissements. <p>ACCÈS À L'INFORMATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - plan de travail en communications en regard des personnes sourdes et aveugles/ refonte du site internet incluant les besoins de ces personnes; - bilan des besoins des personnes ayant une déficience intellectuelle en termes de communications municipales. <p>ACCÈS AUX PROGRAMMES ET SERVICES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - formation à l'accueil des enfants handicapées dans les camps d'été de 18 arrondissements; - mise en place d'une Table municipale de concertation en loisirs (tous les arrondissements- associations de loisirs pour personnes handicapées); - collaboration à l'Avis du Conseil Jeunesse de Montréal sur le renouvellement de la Fonction publique municipale. 	<p><u>Résultats (actions) à réaliser :</u></p> <p>La plupart des projets suivants pourront être développés selon une approche <u>territoriale</u> et <u>intégrée</u>, les modalités restant à convenir <u>avec les directions d'arrondissement</u> et les <u>organismes partenaires</u>.</p> <p>ACCÈS AU CADRE ARCHITECTURAL :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les problématiques d'accessibilité des bâtiments municipaux dans 1 ou 2 arrondissement(s); - évaluer la performance d'accessibilité des bureaux d'arrondissement (les 27); - sensibiliser les personnels des immeubles-arrondissements et service corporatif; - collaborer aux suivis de l'enveloppe de 1 M dédiée aux travaux d'accessibilité; - évaluer l'accessibilité du centre Claude-Robillard. <p>FORMATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - former les élus et les directeurs d'arrondissement; <p>ACCÈS À L'INFORMATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser les préposés 1^{ère} ligne de tous les arrondissements à l'accueil des personnes aveugles et des personnes sourdes; - analyser les meilleures pratiques en communications à l'égard des personnes ayant une déficience intellectuelle. <p>ACCÈS AUX PROGRAMMES ET SERVICES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - former les accompagnateurs et animateurs des camps de jour de tous les arrondissements; - soutenir les arrondissements dans la production de répertoires d'activités inclusifs. <p>NOUVEAU PROJET EN 2004 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - expérimenter un projet de « réseautage » entre les

	arrondissements et les organismes.
--	------------------------------------

3. INCIDENCES SUR LES ARRONDISSEMENTS

Arrondissements	Incidences / bénéfiques
Projet-pilote avec arr. Mercier-Hochelaga-Maisonneuve : conception d'une grille d'identification d'accessibilité des bâtiments municipaux ouverts au public.	15 000 \$ pour la grille qui servira éventuellement aux autres arrondissements (projet 2004) ; plus 15 000 \$ investis par l'arrondissement MHM pour le relevé terrain permettant depuis septembre 2003 d' identifier les priorités au PTL .
Collaboration au chantier Loisirs- ajout de données sur l'accessibilité pour le registre des bâtiments de tous les arrondissements .	11 000 \$ pour la grille de vérification, la formation des responsables de l'inventaire et suivis; dans les arrondissements où l'inventaire est terminé, les gestionnaires (CSLDS) jugent l'information sur l'accessibilité très pertinente à la prise de décision.
Formation aux intervenants du Programme de Renouveau Urbain sur des aménagements accessibles et sécuritaires : 8 arrondissements ont participé.	7 000 \$ pour trois séances de formation et une séance d'analyse de plans; l'évaluation des participants souligne l'aspect très concret des formations et un souci « nouveau » de prendre en compte les besoins des personnes ayant des limitations.
Formation à l'accueil des enfants handicapés dans les camps municipaux de vacances : 703 personnes de 26 clubs de vacances représentant 18 arrondissements .	4 000 \$ pour l'ensemble des groupes formés, plus la production de deux documents d'accompagnement (en français et en anglais). À répéter annuellement étant donné le roulement de personnel dans les camps de vacances d'été.
Démarche pour de nouveaux mécanismes de concertation entre les 27 arrondissements et une soixantaine d'organismes voués au loisir des personnes handicapées.	10 000 \$ pour soutenir une démarche structurée et respectueuse de l'ensemble des partenaires; mise en place, en 2003, d'une Table intérimaire de concertation.
Conception d'une formation aux élus municipaux de tous les arrondissements .	3 600 \$ pour la conception de la formation et la mise en place de l'offre; formation en mars 2004.

4. ÉQUIPE PROJET

Services/ arrondissements / noms	Contributions / Collaboration
<p>Cheffe de projet : Lyse Chartrand, conseillère en développement communautaire, Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie.</p> <p>Collaborateur principal: Jack Benzaquen, directeur de l'arrondissement Dollard-des-Ormeaux/Roxboro.</p>	<p>coordination générale des projets « Accessibilité universelle » et du Comité de suivis Ville- milieu associatif, ainsi que les interfaces avec les arrondissements et les services centraux concernés par les projets.</p> <p>interfaces avec les directions d'arrondissements et les autres chantiers au besoin.</p>

5. PARTENAIRES MIS À CONTRIBUTION	Contributions / Collaborations
<p>ExAequo – Marie Turcotte, cheffe de délégation</p> <p>Société Logique- Sophie Lanctôt, directrice générale</p> <p>AlterGo (85 organismes)- Monique Lefebvre, directrice générale</p> <p>ROPMM - Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain (26 organismes)- Sonia Desbiens, directrice générale</p> <p>CRADI-Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle (19 organismes)- Thérèse Colin, coordonnatrice</p> <p>RAAMM- Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal Métropolitain- Serge Poulin, responsable des ressources matérielles</p>	<p>Tous ces organismes sont membres du Comité de suivis Ville- milieu associatif.</p> <p>Chacun de ces organismes est responsable ou co-responsable de un ou quelques projets mis de l'avant pour 2004 (fonctionnement identique à celui de 2003).</p>